

Montréal, le 26 octobre 2018

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE)

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Place Victoria
800 rue du Square-Victoria, 2^e étage, Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4043-2018
Transition énergétique Québec
Notre dossier : 650011-08

Chère consœur,

La présente fait suite à la lettre déposée ce jour pour Me Thibault-Bédard dans le dossier mentionné en rubrique. OC appuie la demande formulée par le RNCREQ à l'effet que la Régie retienne les services d'un expert afin d'éclairer la Régie et les intervenants sur les différents enjeux du dossier, tant pour l'Aspect 1 que l'Aspect 2 ainsi que pour la nouvelle juridiction de la Régie sous l'art. 85.43 de la L.R.E.

Par ailleurs, à la lumière de cette demande d'expertise et à la lumière du fait que la Régie doit rendre une décision concernant sa juridiction au sujet de l'Aspect 2, et donc sur la portée de l'Aspect 2 et les sujets qui seront abordés, OC soumet respectueusement que la Régie devrait reporter la date de dépôt du budget relatif à l'Aspect 2 (présentement fixée au 31 octobre 2018) à une date postérieure à sa décision et à sa considération de la proposition de retenir les services d'un expert.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

MUNICONSEIL AVOCATS INC.



(S) **Éric McDevitt David**
Éric McDevitt David, avocat
emd@municipalconseil.com
ED/am

p.j.
c.c. Me Stefan Chripounoff – Langlois avocats